

ASSEMBLÉE DU 13 JANVIER 2020



RÈGLEMENT 345-19 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAXES FONCIÈRES ET LA TARIFICATION DES SERVICES POUR L'ANNÉE 2020

Attendu que le conseil a adopté le budget de l'exercice financier le 2 décembre 2019;

Attendu qu'il y a lieu d'imposer et de prélever, dans les limites fixées par les lois, par voie de taxation directe sur les biens imposables du territoire de la municipalité, toute somme de deniers nécessaires pour s'acquitter des dépenses de fonctionnement et d'investissement ou pour un objet spécial quelconque dans les limites de ses attributions;

Attendu que l'avis de motion du présent règlement, ainsi que le dépôt du projet de règlement, ont été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 2 décembre 2019;

En conséquence, il est proposé par Jean-Denis Vachon et résolu :

Que la Municipalité Saint-Frédéric adopte le règlement 345-19 décrétant l'imposition des taxes foncières et la tarification des services pour l'année 2019;

Que le règlement 345-19 pouvant être consulté sur les heures d'ouverture du bureau municipal, est comme s'il était ici au long récit.

PROJET MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE

Mandat étude écologique

Attendu que dans le cadre du projet de mise aux normes de l'eau potable, une demande d'autorisation auprès du MELCC doit être effectuée;

Attendu qu'une étude de caractérisation visant à déterminer la présence de milieux humides et hydriques ainsi que les espèces en péril est nécessaire à cette demande;

Attendu que Gestizone a présenté une offre de services pour effectuer cette étude;

Attendu que le conseil estime que le prix soumis est raisonnable;

En conséquence, il est proposé par Lucie Gilbert et résolu :

Que le mandat de caractérisation écologique de site soit donné à Gestizone au montant de 2 250\$ plus taxes.

Pour le procès-verbal intégral, vous pouvez le consulter au www.saint-frederic.com



LE FRÉDÉRICOIS

JANVIER 2020



BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-FRÉDÉRIC



→ Saint-Frédéric, un vent de fierté



OFFRE D'EMPLOI

Piscine municipale de Saint-Frédéric

Sauveteur et Moniteur en sécurité aquatique

Description des tâches :

- Supervision de la sécurité de tous les baigneurs à la piscine ;
- Sauvetage et premiers secours ;
- Donner les cours de natation selon l'horaire établi ;
- Faire respecter les règlements de sécurité et de propreté des lieux ;
- Toutes autres tâches connexes, s'il y a lieu.

Exigences :

- Détenir la certification de « Sauveteur national » valide ;
- Détenir les compétences de moniteur de sécurité aquatique valide.

Nombre d'heures de travail :

- Variable environ 25 heures par semaine

Période de travail :

- De la fin juin à la mi-août 2020

Croix de bronze

Le poste vous intéresse, mais ne possédez qu'une Croix de bronze, CONTACTEZ-MOI. Je veux vous connaître.

Pour plus d'informations, contactez Myriam Gagné, responsable piscine, par courriel à l'adresse suivante : municipal@saint-frederic.com ou via Facebook.



dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
						1
2	3 	4	5 	6	7 	8 
9	10	11 	12 	13	14 	15 
16	17 	18 	19 	20	21 	22
23	24	25	26 	27	28	29



Cueillette des matières recyclables



Déjeuner anniversaire
Âge d'Or à 8 h 00
Bistro du Parc



Journée glissade
Chalet des Loisirs 13:00



Cueillette des ordures ménagères



Assemblée du conseil
19 h 30 Centre communautaire



Villa Royale
13:00



FADOQ
Cartes
2197, rue Principale



Prêts à rester seuls
8:30 Salle Poirier



Tirage motoneige
Bar le Cinquante 21:00

COURS DE YOGA

Évacue le stress
Renouvelle ton énergie
Dors mieux



MARDI SOIR

SAINT-FRÉDÉRIC

28 janvier au 17 mars

19h-20h. Salle municipale

HUIT (8) SEMAINES. 95\$ TX INCL.

INFO ET INSCRIPTION : MARIE GIGUÈRE

FACEBOOK / 418-389-5457 OU

MGIGUERE@MOMENTSVMV.COM

Millénaires,
le yoga et la méditation permettent
d'être en meilleure santé!
Tu pratiques déjà et tu chéris ces précieux
temps d'arrêt OU tu désires t'initier?
Tu as ta place dans mes cours.



Fête de Noël

Le 15 décembre dernier s'est tenue la fête de Noël annuelle des enfants à la municipalité. Une autre belle réussite pour plus de 125 jeunes présents. Cette journée ne serait pas possible sans nos PRÉCIEUX commanditaires :

SAFARI CONDO, Député Luc Provençal, Caisse Desjardins Beauce-Centre, Chambre de commerce St-Frédéric, Pharmacie Jean Beaulieu, Filles d'Isabelle, Club Lions, FADOQ St-Frédéric, Épicerie Jean-Thomas Lessard, Ferme Giguère, Station LKL, Bar le Cinquante, Meunerie St-Frédéric, Fabrique Sainte-Famille-de-Beauce, Groupe GEC, Atelier CLP, Construction Calex, Constructions Richard Cliche, Imprimerie Création info +, Soudure Gaétan Cloutier, Marc-André Paré consultant, Multi-Excel, Bleuetière Goulet, Loisirs St-Frédéric, Plasti-Tom, Carrosserie CEC, Mario Boutin, Village Vacances Valcartier, Village Aventuria, Maison funéraire Nouvelle-Vie, Tensions DL, Louise Bilodeau, courtier immobilier agréé, Groupe clé d'or et Autosmakkks inc.



Avez-vous votre billet???

Voici la liste des vendeurs :

David Lachance, André Lessard, Mélanie Gilbert, Manon Giguère, Myriam Gagné, Stéphane Lachance, Karine Bernard, Claude Bertrand, Cathy Poulin, Martin Nadeau, Johanne Giguère, Krystel Grondin, Annick Lessard, Danye Latulippe, Stéphane Champagne, Karl-Félix Berthiaume, David Gosselin, Alain Mathieu, Claude Nadeau, Éizabeth Nadeau, Danielle Jacob, Sonia Nadeau et aussi disponible au Bar le Cinquante ou au bureau municipal.

BONNE CHANCE À TOUS!

Merci au nom des Loisirs de Saint-Frédéric!

TIRAGE AU PROFIT
DES LOISIRS DE ST-FRÉDÉRIC
POLARIS 2019 XC800
20\$/BILLET

0000
#RACJ: 430276-1
VALEUR DE 14 716\$

TIRAGE
8 février 2020 - 21h
au Bar le Cinquante

RÉCLAMATION DU PRIX
Limite: 8 mars 2020 - 21h
au Bar le Cinquante

2169, rue Principale
Saint-Frédéric (Qc) G0N 1P0

1500
billets
imprimés

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

POSTE	RÉMUNÉRATION	ALLOCATION DE DÉPENSES
Maire	18 800\$	9 400\$
Conseillers	6 266\$	3 133\$

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**



Tring-Jonction, le 13 janvier 2020 – Le club Lions de Tring-Jonction, Saint-Frédéric, Saint-Jules et Saint-Séverin amasse plus de 95 000 bouteilles et canettes vides lors de sa cueillette annuelle tenue le 4 janvier dernier.

C'est près d'une quarantaine de bénévoles qui ont passé par les portes des résidences des quatre municipalités pour amasser les bouteilles et canettes vides. Un centre de tri temporaire est organisé et chaque bouteille et canette est triée et comptée manuellement. Cela représente un défi de taille, mais dont les bénévoles y trouvent un grand plaisir. Nous tenons à remercier l'entreprise Experts construction MG de nous avoir gratuitement offert ses locaux chauffés pour organiser le centre de tri. Les sommes amassées serviront aux œuvres du club Lions.

Source : Marc-André Paré
mapconsultant@cgocable.ca
418-281-2585



FADOQ de Saint-Frédéric

Bingo récréatif

Mardi le 11 février à la Villa Royale à 13:30.

Saint-Valentin

La fête de l'amour sera soulignée le 12 février prochain à 13:00. Il y aura un tournoi de 500 au local de la FADOQ suivi d'un souper à 17:00 au Bistro du Parc.

Déjeuner anniversaire

Mardi le 18 février au Bistro du Parc, nous soulignerons les anniversaires de janvier. Bienvenue à tous en cette nouvelle année 2020!

Normand Vachon, Président FADOQ Saint Frédéric

BIBLIOTHÈQUE RAYON DE SOLEIL

Vous pouvez vous procurer le nouveau RALLYE de la bibliothèque. Il se termine à la mi-février.
Il n'est pas trop tard.

Le thème : Expressions reliées aux parties du corps.

Ex emple: Être en adoration ...être à GENOUX
Merci à tous nos participants.



Camp de jour – été 2020



Difficile d'envisager que l'été approche à grands pas, n'est-ce pas?

Le comité du camp de jour se penche pourtant déjà sur l'organisation de la période estivale 2020. Nous pouvons vous confirmer la reconduite de celui-ci, par le biais de cette brève annonce. Nous vous informons également de la tenue d'un déjeuner au profit du camp de jour de Saint-Frédéric. Nous vous ferons d'ailleurs connaître très bientôt la date à inscrire sans faute à votre agenda.

De plus, avis aux intéressés qui voudraient déposer leur candidature : dans le Frédéricois du mois de février, nous afficherons les différents postes ouverts pour travailler au sein de l'équipe dynamique du camp de jour, tout en précisant la période pour postuler.

En terminant, si vous avez à cœur le développement des services aux familles et aux jeunes de Saint-Frédéric et que vous souhaitez vous impliquer comme bénévole, sachez que vous êtes invités à vous joindre au comité de l'OTJ. De nouvelles idées sont les bienvenues!



Joanne Vachon, Mélanie Hince,
Caroline Champagne, Véronique Fortin

Rubrique « Ç'a l'air que... »

« Ç'a l'air que la Municipalité a bien des projets pour 2020...! »

Vous êtes peut-être curieux de savoir ce qui occupe votre conseil municipal en ce début d'année? En étroite collaboration avec les employés de la municipalité qui sont très sollicités par l'ampleur des mandats à gérer, nous avons pu avancer plusieurs dossiers importants au cours des deux dernières années. Voici donc une petite liste des dossiers dont vous pourrez suivre l'évolution au cours de l'année.

1. Acquisition des trois nouvelles sources et réalisation des plans de conception pour la reconstruction du réservoir et du système de traitement de l'eau potable.

2. Construction du prolongement de la rue Lehoux en collaboration avec le promoteur du développement domiciliaire.

3. Élaboration d'une stratégie à long terme pour le traitement des eaux usées du secteur Village-Marie et des développements futurs.

4. Suivi de la demande de projet au MAMH pour la reconstruction complète de la rue Gagnon et préparation des plans de conception.

5. Suivi de la demande de projet au MAMH pour le remplacement des canalisations d'égout pour la deuxième partie de la rue Grondin.

6. Suivi de la demande de projet au MAMH pour le remplacement de la conduite d'aqueduc dans la rue St-Olivier.

7. Mise en place des bornes 911 pour indiquer les adresses de toutes les propriétés en secteur rural en cas d'intervention d'urgence.

8. Installation de caméras de surveillance dans 5 secteurs ruraux de la municipalité.

9. Débuter l'aménagement d'un réseau de déplacement sécuritaire aux environs de l'école selon les recommandations obtenues.

10. Explorer la mise en place d'un écocentre municipal au service de l'ensemble des citoyens.

11. Réaménagement de l'ancien terrain de tennis sur le terrain des Loisirs en espace vert.



12. Suivi de la demande d'exclusion de la CPTAQ pour le prolongement du parc industriel.

13. Obtenir les recommandations et l'expertise professionnelle pour la gestion des eaux de surface dans la rue Lessard et la rue Lehoux en prévision de travaux de correction.

14. Embauche et formation d'un employé de relève qualifié pour le traitement de l'eau potable et des eaux usées au service des travaux publics.

15. Révision complète et adoption d'un nouveau règlement d'urbanisme.

16. Mise en application d'un règlement sur le contrôle du trafic lourd dans les chemins municipaux.

17. Adoption d'un règlement sur les branchements de service.

18. Adoption d'un règlement harmonisé sur les nuisances et la qualité de vie.

19. Diffusion et mise en application du plan de mesures d'urgence.

20. Analyse de la vulnérabilité de nos sources d'eau potable tel qu'exigé par le Ministère de l'environnement.

C'est donc une liste partielle de différents mandats que nous devons gérer, en plus de tous les imprévus imaginables et bien entendu, en plus de l'ensemble des sujets courants dont la municipalité est responsable.

La plupart de ces dossiers requièrent des démarches complexes et de multiples représentations auprès des autorités gouvernementales de différents ministères. Nous devons coordonner les services professionnels en ingénierie, en hydrogéologie, en environnement ou en arpente, par exemple, qui doivent apporter leur expertise à ces projets. Il nous faut interpeller nos députés et obtenir leur appui politique. Mais il nous faut surtout optimiser les ressources disponibles et obtenir tous les leviers financiers et subventions qui nous permettront de rencontrer nos obligations pour mettre à niveau la qualité de nos infrastructures et assurer l'avenir de notre municipalité.

Martin Nadeau, Maire





JOURNÉE GLISSADE 15 FÉVRIER DÈS 13 H 00

Rendez-vous au chalet des Loisirs
au 800, rue du Parc

Pour l'occasion, une glissade sera formée sur le terrain des loisirs.

Apportez vos traîneaux («trip» luge, «crazy carpet»...), vos ami(e)s et votre bonne humeur! Une belle journée à vivre en famille. Vente de rafraîchissements.
INTERDICTION AUX 3-SKIS

CE N'EST PAS TOUT!!!

Accès à la patinoire toute la journée. Le chalet des loisirs sera ouvert pour vous réchauffer au besoin.

En cas de mauvais temps, l'activité sera remis au lendemain, alors restez attentif à la page facebook de la municipalité ou encore au panneau électronique.

Bienvenue à tous, entrée gratuite!



Les cendres chaudes

Chaque année, il survient en moyenne **140 incendies de bâtiments causés par un mauvais entreposage des cendres chaudes**. Les statistiques révèlent que dans la plupart des cas, le contenant était inap-

proprié ou l'entreposage était inadéquat. Cette source de chaleur compte parmi les **10 premières sources de chaleur identifiées par les pompiers** lors de la recherche des causes et des circonstances des incendies.

Comment vous en débarrasser

- Videz régulièrement les cendres du foyer.
- Jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique.
- **N'utilisez jamais un aspirateur pour ramasser les cendres chaudes.**
- Déposez le contenant à l'extérieur sur une surface non combustible.
- Gardez une distance minimale d'un mètre entre le contenant métallique et les murs de la maison, du garage, du cabanon et de toute autre matière combustible comme une haie ou un abri de toile.
- Les cendres devraient reposer dans ce contenant au moins 7 jours avant d'être jetées dans un autre contenant tels le bac de matières organiques ou la poubelle. À cet effet, consultez également les recommandations de votre municipalité.
- Avant de transvider les cendres dans un autre type de contenant, vérifiez que ces dernières sont parfaitement refroidies. Brassez les cendres régulièrement afin de vous assurer qu'aucune chaleur ne s'en dégage.
- Pour plus de précautions, conservez les cendres durant toute la saison hivernale et débarrassez-vous-en seulement au printemps.

ATTENTION!

Les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone; c'est pourquoi elles doivent être entreposées à l'extérieur de la maison ou du garage.